

Formation Compliance et réglementation en environnements virtualisés

Présentation

Cette formation intermédiaire présente les exigences de conformité applicables aux environnements virtualisés (on-premise, cloud privé/public) et propose une approche opérationnelle pour aligner gouvernance, sécurité et réglementations (RGPD, NIS2, ISO 27001/27017/27018). Les participants apprennent à analyser les obligations, mettre en œuvre des contrôles et préparer les audits.

Durée : 7,00 heures (1 jours)

Tarif INTRA : [Nous consulter](#)

Objectifs de la formation

- Analyser les exigences réglementaires et normatives applicables à la virtualisation
- Mettre en œuvre des mesures de conformité et de sécurité adaptées aux workloads virtualisés
- Configurer un cadre de gouvernance, gestion des risques et preuves d'audit
- Évaluer la conformité d'un environnement virtualisé (on-premise et cloud)

Prérequis

- Connaissances générales en SI et sécurité
- Notions de virtualisation (VMware/Hyper-V/KVM)

Public

Chefs de projet IT, responsables conformité/SI, RSSI, administrateurs systèmes, auditeurs techniques.

Programme de la formation

Jour 1 – Cadre réglementaire & mise en conformité des environnements virtualisés



Session du matin :

- Cartographie des exigences : RGPD, NIS2, ISO 27001/27017/27018
- Responsabilités partagées : on-premise vs cloud (IaaS/PaaS), sous-traitance et clauses contractuelles

Session de l'après-midi :

- Contrôles clés : segmentation, chiffrement, journalisation, gestion des vulnérabilités
- Preuves d'audit et conformité continue : politiques, registres, DPIA, tests et revues

TP / Exercice :

- Réaliser une check-list de conformité pour un cluster virtualisé (VMware/Hyper-V) et identifier les écarts

Points clés & takeaways :

- Vision claire des obligations réglementaires
- Méthode opérationnelle de préparation à l'audit

Organisation

Formateur

Les formateurs de Docaposte Institute sont des experts de leur domaine, disposant d'une expérience terrain qu'ils enrichissent continuellement. Leurs connaissances techniques et pédagogiques sont rigoureusement validées en amont par nos référents internes. Riches de leur expérience sur le sujet, ils sauront accompagner vos collaborateurs dans leur montée en compétences.

Moyens pédagogiques et techniques

- Apports des connaissances communes.
- Mises en situation sur le thème de la formation et des cas concrets.
- Méthodologie d'apprentissage attractive, interactive et participative.
- Equilibre théorie / pratique : 60 % / 40 %.
- Supports de cours fournis au format papier et/ou numérique.

- Ressources documentaires en ligne et références mises à disposition par le formateur.
- Pour les formations en présentiel dans les locaux mis à disposition, les apprenants sont accueillis dans une salle de cours équipée d'un réseau Wi-Fi, d'un tableau blanc ou paperboard. Un ordinateur avec les logiciels appropriés est mis à disposition (le cas échéant).

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

En amont de la formation :

- Recueil des besoins des apprenants afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...).
- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer le niveau de départ.

Tout au long de la formation :

- Évaluation continue des acquis avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation :

- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer l'acquisition des compétences.
- Évaluation par le formateur des compétences acquises par les apprenants.
- Questionnaire de satisfaction à chaud afin de recueillir la satisfaction des apprenants à l'issue de la formation.
- Questionnaire de satisfaction à froid afin d'évaluer les apports ancrés de la formation et leurs mises en application au quotidien.

Accessibilité

Nos formations peuvent être adaptées à certaines conditions de handicap. Nous contacter pour toute information et demande spécifique.